

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Juin 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Quelles prévisions pour la production d'hydrocarbures en zone CEMAC en 2025 ?

Selon les prévisions de mars 2025 du [rapport sur la politique monétaire publié par la BEAC](#), la production de pétrole brut de la CEMAC devrait demeurer globalement stable, avec un léger repli estimé à -1,78 % à 38,7 Mt en 2025. Ce recul s'explique en partie par la maturité des champs pétroliers dans la grande majorité des pays producteurs de la zone.

Le recul de la production pétrolière en 2025 devrait être porté principalement par le Cameroun, dont la production baisserait de 9,38 % en glissement annuel pour s'établir à 2,9 Mt. La part du pays dans la production régionale s'en trouverait réduite, passant de 8,12 % en 2024 à 7,49 % en 2025. Une dynamique similaire est attendue en Guinée équatoriale, avec une contraction annuelle de 7,69 %. Au Gabon, bien que le pays dispose de la sixième réserve de pétrole brut au monde (3,68 Mds de barils selon l'ITIE) et malgré des investissements importants engagés en 2024 pour développer de nouveaux forages et optimiser les puits existants, la production devrait également fléchir, de 1,72 % par rapport à 2024. En contraste, la dynamique reste positive au Congo, principal producteur de la zone. La production y atteindrait 13,3 Mt en 2025, soit 38,7 % du total régional, en progression de 1,53 % sur un an. Le Tchad afficherait quant à lui une relative stabilité, avec une production attendue à 7,6 Mt, représentant 19,64 % de la production régionale.

Sur la même période, la production de gaz poursuivrait une tendance haussière observée ces dernières années avec des volumes atteignant 6,94 Mt en 2025, contre 6,88 Mt en 2023. Elle pourrait s'affirmer comme un levier clé de diversification pour plusieurs économies de la région.

Au Congo – l'une des principales réserves de gaz naturel en Afrique subsaharienne – cette hausse serait particulièrement marquée, avec des volumes projetés à 700 000 tonnes en 2025 contre 29 400 tonnes en 2023, ce qui ferait grimper sa part dans le total CEMAC à 10 % contre 0,43 % en 2023. Cette prévision pourrait s'expliquer en partie par le déploiement en 2024 de deux usines flottantes de liquéfaction de gaz naturel (GNL) par l'opérateur italien ENI d'une capacité de 0,6 Mt et 2,5 Mt. Le Cameroun, après une contraction en 2024, verrait sa production de gaz remonter à 1,7 Mt en 2025 confirmant une reprise de 23 % sur un an. Cependant, la Guinée équatoriale qui était autrefois responsable de 71 % de la production régionale de gaz, verrait sa part tomber à 59 % en 2025 avec 4,1 Mt produites, tout en restant le principal producteur de la zone. Avec le Cameroun, la production cumulée de ces deux pays représenterait 84,97 % de la production de région. Enfin, au Gabon – où un important projet de liquéfaction nearshore d'1 Md USD porté par l'entreprise Perenco est en cours de réalisation et aura une capacité de 0,7 mt – les volumes sont également attendus en progression, de 12 % en 2025.

LE CHIFFRE A RETENIR

38,7

millions de tonnes de pétrole produites sont attendues des pays de la CEMAC en 2025

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dettes publiques (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dettes extérieures (% PIB)	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Cameroun	3,6%	3,6%	4,5%	3,4%	-0,6%	-0,8%	42,7%	39,9%	-3,3%	-2,8%	28,4%	29,8%
RCA	1,8%	2,9%	3,4%	2,7%	-5,0%	-1,6%	60,7%	58,3%	-9,0%	-6,9%	30,9%	30,7%
Congo	2,6%	3,3%	3,1%	3,3%	2,6%	3,5%	95,4%	91,4%	1,3%	-1,4%	34,4%	32,2%
Gabon	3,1%	2,8%	1,2%	1,5%	-3,9%	-5,9%	73,4%	79,2%	4,5%	2,2%	31,6%	31,5%
Guinée Eq.	1,9%	-4,2%	3,2%	4,0%	-1,2%	-0,8%	36,2%	35,1%	-2,4%	-1,7%	7,9%	9,0%
Tchad	1,5%	1,7%	5,7%	3,9%	-2,0%	-0,5%	33,8%	33,9%	-1,3%	-3,4%	17,5%	18,6%
CEMAC	2,9%	2,4%	3,9%	3,2%	-1,1%	-1,1%	52,6%	51,5%	-1,1%	-1,9%	25,9%	26,7%
RDC	6,5%	4,7%	17,7%	8,9%	-2,0%	-2,6%	19,3%	16,3%	-4,1%	-2,9%	16,5%	17,5%
Sao Tomé	0,9%	3,1%	14,4%	9,6%	0,9%	2,6%	43,5%	37,3%	-10,2%	-5,1%	36,6%	35,1%

Source : FMI (avril 2025), **solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

Mai 2025	Matières énergétiques		Matières agricoles		Bois d'œuvre	
	Pétrole	Gaz naturel	Cacao	Huile de palme	Grumes	Bois scié
Référence/mesure	Brent (USD/baril)	(USD/mmbtu)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/mètre cube)	
Valeur	64	12	9	908	395	640
Variation mensuelle (%)	-5%	1%	10%	-9%	0,5%	2%
Variation annuelle (%)	-22%	15%	19%	6%	4%	6%
Variation sur 5 ans	33%	158%	283%	5%	-4%	1%
Variation sur 10 ans	39%	114%	184%	38%	2%	-11%

Mai 2025	Matières textiles	Matières industrielles	Métaux et minerais			
	Coton	Caoutchouc naturel	Aluminium	Fer	Cuivre	Or
Référence/mesure	(USD/kg)	(USD/kg)	(USD/mt)	(USD/tmsu)	(USD/mt)	(USD/once troy)
Valeur	2	2	2449	97	9533	3309
Variation mensuelle (%)	-0,4%	-0,2%	3%	-0,3%	4%	3%
Variation annuelle (%)	-10%	1%	-5%	-18%	-6%	41%
Variation sur 5 ans	-0,3%	17%	31%	-29%	32%	81%
Variation sur 10 ans	12%	31%	56%	83%	86%	187%

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale)

Régional

La BEAC maintient ses taux d'intérêts directeurs

Réuni le 30 juin 2025, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC a acté le [maintien](#) des principaux instruments de sa politique monétaire directeurs : le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux de la facilité de prêt marginal ont été maintenus, respectivement à 4,5 % et à 6,0 % pour le 3^{ème} trimestre 2025. Les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en juin 2025 par les Services de la BEAC tablent sur un ralentissement **de l'économie** à 2,4 %, contre 2,9 % en 2024, en raison du repli de la production pétrolière, bien que le secteur non pétrolier demeure dynamique (+3,5 %). **L'inflation** poursuivrait sa baisse à 2,8 %, traduisant un apaisement des tensions sur les prix. En revanche, les comptes extérieurs et publics devraient se détériorer : le déficit budgétaire hors dons passerait de -1,1 % du PIB en 2024 à -1,2 % en 2025, tandis que le déficit du compte courant se creuserait à -4,4 % du PIB, contre -1,4 % un an plus tôt, sous l'effet du repli des cours internationaux du pétrole. Les réserves de change **s'établiraient à 7 063,2 Mds FCFA à fin 2025** — une prévision en baisse de 3,2 % par rapport à fin 2024 — correspondant à 4,5 mois d'importations de biens et services.

La BEAC injecte 430 Mds FCFA pour soutenir la croissance du crédit dans la région CEMAC

Le 24 juin 2025, la BEAC a [lancé](#) une nouvelle offre de liquidité de 430 Mds FCFA afin de répondre à la demande croissante de crédit des banques commerciales, une opération renouvelée pour la deuxième fois en deux semaines. Cette hausse des injections de liquidité fait suite à la réduction, en mars 2025, **du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de la BEAC** (-50 pnb à 4,5 %), qui a rendu le refinancement moins coûteux et stimulé une augmentation soutenue de la demande de crédit

dans l'ensemble de la région CEMAC. Avec l'atténuation des pressions inflationnistes depuis la fin de l'année 2024, la BEAC adopte désormais une posture plus accommodante pour soutenir la croissance économique, laquelle est projetée à 2,9 % du PIB en 2025, contre 2,6 % en 2024.

La pauvreté en légère hausse à 32,8 % en zone CEMAC selon la Banque mondiale

Dans son dernier baromètre économique [publié](#) le 17 juin 2025, la Banque mondiale dresse un bilan de la situation économique en CEMAC. La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté (moins de 2,15 USD/jour en PPA 2017) atteint 32,8 %, en hausse de 0,6 point par rapport à 2023. Le chômage reste élevé à 9,7 % de la population active, un niveau quatre fois supérieur à celui de l'UEMOA. **La croissance s'est** toutefois renforcée, portée par le Cameroun (3,5 %) et le Tchad (3,7 %), atteignant 3,0 % en 2024 contre 2,0 % en 2023. La croissance devrait se maintenir à 2,9 % sur la période 2025-2027. Néanmoins, la situation des finances publiques se dégrade, marquée par un déficit de -1,5 % du PIB contre un excédent de 0,6 % en 2023. Le ratio dette publique/PIB reste par ailleurs élevé, notamment au Congo (93,5 %) et au Gabon (72,5 %), des niveaux nettement au-dessus du seuil communautaire régional fixé à 70 %. Enfin, la balance commerciale reste excédentaire à 8,6 % du PIB, soutenue par les exportations d'hydrocarbures.

Afreximbank accorde un prêt de 100 M EUR à la BDEAC pour renforcer l'intégration régionale

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et la banque Afreximbank ont [signé](#) à Abuja, le 05 mai 2025, un accord de prêt d'environ 100 M EUR destiné à soutenir des projets d'intégration régionale au sein de la CEMAC. Cette ligne de crédit permettra à la BDEAC de renforcer et diversifier ses interventions en zone CEMAC, en appui à l'intégration régionale, au développement durable et à l'amélioration des conditions de vie,

conformément aux orientations de son Plan AZOBE 2023-2027.

Cameroun

Hausse de 15,7 % des flux d'IDE entrant au Cameroun en 2024

D'après le [rapport 2025](#) de la CNUCED sur l'investissement dans le monde, le Cameroun a enregistré en 2024 un afflux de 925 M USD d'investissements directs étrangers (IDE), marquant une progression de 15,7 % par rapport à l'année précédente. Ce niveau de performance positionne le pays au quatrième rang des destinations d'IDE en Afrique centrale, derrière la République démocratique du Congo (3,1 Mds USD), le Gabon (1,1 Md USD) et le Tchad (1,0 Md USD).

Accord de prêt de 178 M USD de la Société Générale pour renforcer l'électrification de Douala

Le Président de la République, Paul Biya, a [signé](#) le 20 juin 2025 deux décrets habilitant le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à signer deux prêts avec la Société Générale visant à financer le projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de la ville de Douala. Dans le détail, il s'agit d'un prêt sous forme de crédit acheteur de 172,8 M EUR ainsi qu'un prêt sous forme de crédit commercial de 5 M EUR. Ce financement s'inscrit dans le cadre du Projet de remise à niveau des réseaux de transport d'électricité (PRRTERS), déjà soutenu par un prêt de 325 M USD de la Banque mondiale.

200 M USD de la Banque mondiale pour renforcer la résilience des villes camerounaises

La Banque mondiale a [approuvé](#) le 30 mai 2025 l'accord d'un prêt de 200 M USD en faveur du Projet de villes résilientes et aménagement du territoire. Ce programme vise à améliorer l'accès

à des infrastructures urbaines résilientes au changement climatique (principalement dans les villes de Yaoundé et Douala) tout en renforçant les services d'administration foncière dans des zones ciblées. Près de 2,1 millions de personnes seront concernées par le projet. Le programme vise à répondre aux défis causés par l'urbanisation rapide au Cameroun (+3,6 % par an), alors que la population urbaine devrait passer de 53 % en 2023 à 73 % d'ici 2050. Le projet bénéficie également de l'assistance technique de la Facilité mondiale pour la réduction des catastrophes et le relèvement (GFDRR), du City Climate Finance Gap Fund, du Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats (GPOBA) et du Centre mondial sur l'adaptation (GCA).

CEVA Logistics construira une base de 2 200 conteneurs au Port Autonome de Kribi

Le groupe français CEVA Logistics a annoncé via un communiqué [publié](#) le 25 juin 2025 la construction d'une nouvelle plateforme à proximité du Port Autonome de Kribi (PAK) qui pourra stocker jusqu'à 2 200 conteneurs. Dans le détail, la future plateforme d'une surface de 30 000 m², proposera à partir de septembre 2025 une zone de stockage de conteneurs de 25 000 m² pour l'import-export, complétée dès janvier 2026 par 5 000 m² d'entrepôt. Avec ce projet, CEVA Logistics renforce sa présence au Cameroun, qui possède déjà plusieurs bureaux à Douala, à Yaoundé et à Kribi. L'entreprise dispose également, sur la zone portuaire de Douala, d'un dépôt pour conteneurs de 20 000 m², offrant une capacité de 1 200 conteneurs ainsi que d'un entrepôt dans la zone industrielle de Bonabéri. L'entreprise, déjà présente dans 24 pays d'Afrique, envisage d'ici la fin de l'année 2025 de s'implanter également au Gabon et Congo.

AFG Bank va investir 147 M EUR au port Autonome de Douala

Le groupe bancaire ivoirien AFG Bank a [annoncé](#) le 28 mai 2025 son intention d'investir 147 M EUR destiné à financer la construction de la phase 1

du terminal vraquier au port de Douala. Cette infrastructure sera aménagée sur près de 12 hectares et comprendra notamment un quai de 450 mètres, un bâtiment administratif de 4 000 m² et des silos de stockage pouvant contenir jusqu'à 120 000 tonnes. Le projet, qui sera développé dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) d'une durée de 25 ans, devrait permettre la création d'environ 2 000 emplois directs et indirects, avec comme objectif l'accostage du premier navire vraquier à partir de 2028. Le groupe bancaire s'est également engagé à financer les deux autres phases du projet, portant l'investissement total à 356 M EUR. Cette annonce s'inscrit quelques semaines après celle de la banque pour l'accord d'un prêt de 125 M EUR auprès de l'entreprise australienne Canyon ressources pour le développement de sa mine de bauxite.

Un projet de plateforme de dépôt pétrolier à 200 M USD au port Autonome de Kribi

La Société nationale des hydrocarbures (SNH) a [annoncé](#) le 19 juin le démarrage en mars 2026 des travaux de construction d'un dépôt de carburant d'une capacité de 250 000 à 300 000 m³ près du port en eau profonde de Kribi (PAK). Estimée à 200 M USD, l'infrastructure pourra stocker du gasoil, du super, du DPK et du fuel lourd. Le projet est porté par la société CSTAR, créée en avril 2025 de droit émirien, détenue à 49 % par le consortium Ariana/RCG Energy, à 31 % par Tradex et à 20 % par la SNH. Les études d'avant-projet sont finalisées à 80 % et la durée des travaux est estimée à 26 mois.

Un contrat de 30 M EUR entre l'émirien ADES et la SINOPEC pour du forage pétrolier

Le 1^{er} juin, l'émirati ADES Holding Company, acteur majeur des services de forage pétrolier et gazier, a [annoncé](#) son entrée sur le marché camerounais via un contrat d'environ 30 M EUR (128,9 M SAR) signé avec Addax Petroleum, filiale du groupe chinois Sinopec. Le contrat prévoit l'utilisation de la plateforme Admarine 510 pour une campagne de forage d'un an, extensible

jusqu'à une année supplémentaire, sur les champs offshore de Addax Petroleum. Le Cameroun deviendra ainsi le 13^{ème} pays d'opération d'ADES.

Centrafrique

Conclusion d'un accord avec le FMI pour les 3^{ème} et 4^{ème} revues FEC

Le FMI a [annoncé](#) le 04 juin 2025 être parvenu à la conclusion d'un accord au niveau des services avec la République Centrafricaine sur les 3^{ème} et 4^{ème} revues du programme au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) démarrée en avril 2023. Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, un décaissement de 58 M USD (43,22 M DTS) devrait suivre, portant les décaissements cumulés à 124 M USD sur les 197 M prévus. Le FMI salue les progrès réalisés, notamment en matière de numérisation de l'administration fiscale. La croissance est attendue à 3,0 % en 2025 (contre 1,9 % en 2024), portée par la reprise du secteur minier, les projets d'infrastructure, l'augmentation de la consommation d'énergie et l'amélioration du climat sécuritaire. Le FMI insiste toutefois sur la nécessité d'accélérer la réforme du marché des carburants, via un audit de la chaîne d'approvisionnement et une gestion plus transparente des dons, afin de corriger les inefficiences, renforcer la concurrence et améliorer les recettes.

Congo

Le Congo crée un organisme indépendant pour contrôler la production d'hydrocarbures

Le Congo franchit une étape importante dans la gouvernance de ses ressources pétrolières et gazières avec la [création](#) d'un organisme national indépendant chargé du suivi et du contrôle de la production d'hydrocarbures. Réuni le 18 avril 2025, le Conseil des ministres a adopté un décret portant création de la Société congolaise de comptage et de contrôle (S3C), une société

anonyme qui aura pour mission principale de garantir la fiabilité et la transparence des données de production de pétrole et de gaz **issues des différents permis d'exploitation**. La S3C sera également chargée de la consolidation et la certification de ces données, ainsi que de la prévention des pertes de revenus directs pour l'Etat. **Cette décision marque la volonté de mettre fin à la dépendance de l'État congolais vis-à-vis des opérateurs** car actuellement seules les déclarations fournies par les opérateurs sont disponibles, tant sur la production que sur les exportations. Cette entité répond à un besoin de transparence, dans un contexte où les réserves prouvées sont estimées à 1,8 milliard de barils de pétrole et 10 trillions de pieds cubes de gaz.

Les banques et les associations de consommateurs signent un accord pour améliorer la qualité des services bancaires

L'Association professionnelle des établissements de crédit (APEC), représentée par son président Calixte Tabangoli, et le Réseau des associations de consommateurs (RAC), représenté par son coordonnateur Mermans Babounga ont [signé](#), le 13 juin à Brazzaville, un accord de collaboration visant à répondre aux nombreuses plaintes des usagers concernant la qualité et le coût des services bancaires. Les sujets tels que le fonctionnement des services bancaires, les questions sur le traitement des réclamations et les difficultés de virements bancaires seront abordés dans le cadre de cet accord. Selon les deux parties, cet accord devrait contribuer à améliorer les pratiques bancaires, restaurer la confiance des usagers et permettre une meilleure inclusion financière.

La société turque Albayrak a démarré sa mission d'assainissement des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire

Le 19 juin, la société turque Albayrak a [lancé](#) ses activités d'assainissement dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ce démarrage fait suite à la signature, le 23 avril, d'un contrat avec

le gouvernement congolais portant sur la collecte des déchets et la gestion des services de propreté dans ces deux villes. Contrairement au modèle antérieur avec la société Averda, qui **reposait sur un forfait mensuel d'une trentaine de milliards FCFA**, le nouveau contrat avec Albayrak repose sur le tonnage, les estimations sur Brazzaville et Pointe-Noire étant respectivement de 1000 tonnes et 500 tonnes. Albayrak indique que ce démarrage symbolique **avec un nombre limité d'agents est une phase transitoire**. La société prévoit un renforcement progressif du personnel et des équipements, notamment grâce à la récupération des installations et des engins laissés par son prédécesseur Averda.

Congo Terminal investit 4,7 Mds FCFA pour l'extension de son parc frigorifique au Port autonome de Pointe-Noire

La société Congo Terminal, filiale du groupe Africa Global Logistics et concessionnaire du terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire, a [annoncé](#) un investissement de **plus de 4,7 Mds FCFA pour l'extension de son parc frigorifique de stockage des vivres frais importés**. **Ce projet d'extension, lancé en septembre 2024** vise à renforcer les capacités actuelles du terminal en ajoutant 840 prises standards supplémentaires aux 1 029 déjà existantes. **L'agrandissement comprend la construction de douze passerelles frigorifiques à cinq niveaux**, afin de mieux gérer le volume croissant des produits surgelés importés, notamment les viandes, poissons et volailles. Ces importations croissantes contraignent les commerçants à importer un nombre important **de conteneurs frigorifiques**. **L'extension du parc frigorifique est une réponse à la demande croissante du marché local et sous régional et un moyen d'anticiper les besoins à venir**. Cet investissement intervient après que Congo Terminal a investi en septembre dernier plus de **400 M EUR pour la construction d'un nouveau terminal portuaire au Môle Est du port autonome de Pointe-Noire**.

Gabon

Le gouvernement interdit l'exportation de manganèse brut à compter du 1er janvier 2029

Lors du conseil des ministres du 30 mai 2025, le chef de l'État a [annoncé](#) l'interdiction formelle d'exporter du manganèse brut à compter du 1er janvier 2029. Une période transitoire de trois ans est accordée aux opérateurs du secteur, dont le français Eramet, pour procéder aux investissements requis, afin d'assurer une mise en œuvre progressive de cette orientation souveraine. Le Chef de l'État a également annoncé l'interdiction, à compter du 1er janvier 2027, de l'importation de poulet de chair. Cette mesure vise à redonner toute sa place à la production avicole nationale, à stimuler l'investissement agricole, à réduire la dépendance alimentaire et à renforcer la balance commerciale.

Fitch maintient la note du Gabon à « CCC »

Le 20 juin, l'agence de notation Fitch Ratings a [maintenu](#) la note souveraine à long terme en devises du Gabon à « CCC », indiquant un risque substantiel de défaut et une vulnérabilité accrue face aux chocs extérieurs. Dans son analyse, Fitch souligne les fragilités structurelles de l'économie gabonaise, fortement dépendante des revenus pétroliers, dont la volatilité compromet la soutenabilité budgétaire. L'agence met également en exergue les lacunes en matière de gestion des finances publiques, illustrées par une accumulation croissante des arriérés estimés à 2,8 % du PIB en 2024, et un déficit budgétaire, base engagement, de 2,5 % du PIB. Cependant, malgré des contraintes de liquidité et un accès limité aux marchés obligataires, le refinancement des échéances 2025 via une émission souveraine à un taux de 12,7 % a permis de réduire le risque de défaut à court terme.

Accords de financement de près de 4 Mds USD avec Afreximbank pour des projets d'infrastructure et miniers

En marge de la 32^{ème} assemblée annuelle de la Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank), le Gabon a [signé](#) deux conventions majeures avec l'institution bancaire panafricaine. L'accord principal porte sur un crédit de 3,8 Mds USD destiné à financer des infrastructures stratégiques pour la transformation locale du manganèse, le renforcement de l'offre énergétique, et la création d'une nouvelle ligne ferroviaire. En complément, un financement additionnel de 200 M EUR a été alloué pour appuyer la construction de trois centrales énergétiques, notamment à Libreville, Port-Gentil et Lambaréné, d'une capacité totale de 300 mégawatts.

Le gouvernement dénonce unilatéralement l'accord de pêche avec l'Union européenne

Lors du conseil des ministres du 4 juin 2025, le chef de l'État a [instruit](#) le gouvernement de mettre en œuvre la procédure de dénonciation unilatérale de l'Accord de Partenariat de Pêche Durable (APPD) signé avec l'Union européenne. En vigueur depuis 2021 pour une durée de six ans, cet accord permet aux navires européens de pêcher dans les eaux gabonaises. Considérant que les retombées économiques étaient insuffisantes en l'absence d'une filière locale de transformation, le Président gabonais a instruit la dénonciation de l'accord qui, selon la Présidence, doit ouvrir la voie à une possible renégociation sur des bases rééquilibrées. Le Président a réaffirmé que la structuration d'une véritable filière thonière nationale, créatrice d'emplois, de valeur ajoutée et de souveraineté, constitue désormais un objectif stratégique prioritaire.

Algest et Rothschild & Cie nommés conseils stratégiques et financiers

Le gouvernement gabonais a [entériné](#), en Conseil des ministres du 4 juin 2025, la **désignation des banques d'affaires Algest et Rothschild & Cie** en qualité de conseillers stratégiques et financiers de la République. Ces partenaires accompagneront le gouvernement **dans la définition et la mise en œuvre de sa stratégie économique et financière**, la mobilisation des ressources nécessaires au financement du Programme national de croissance, les négociations avec les bailleurs internationaux, ainsi que dans la coordination des actions liées à la relance économique.

Guinée Équatoriale

Les importations en baisse de 19 % sur un trimestre à fin 2024

L'institut national de statistiques de Guinée équatoriale (INEGE) a [publié](#) le 09 juin le bulletin statistique pour le 4^{ème} trimestre 2024. Les produits importés enregistrent une forte baisse sur le trimestre (-19 %), tirée par le recul des achats des produits chimiques (-43 %) et alimentaires (-6,6 %). La production **d'hydrocarbures a progressé de 6,7 %** au 4^{ème} trimestre 2024, portée par une hausse de 8,1 % du gaz naturel liquéfié (GNL). Toutefois, les exportations de GNL ont diminué de 6,0 %, contrairement aux exportations de pétrole brut, **qui ont témoigné d'une hausse de 26,5 % sur le trimestre**. Enfin, les crédits à l'économie ont augmenté de 15,8 % sur un an.

Tchad

Le gouvernement adopte un nouveau Plan National de Développement

Le 29 mai 2025, le gouvernement tchadien a adopté le nouveau Plan national de développement « Tchad Connexion 2030 »,

estimé à 30 Mds USD. Celui-ci prévoit près de 250 projets et réformes ambitieuses pour **accélérer la croissance, diversifier l'économie, améliorer l'accès à l'eau, à l'électricité (objectif de 60 % d'électrification nationale), à l'éducation et à la santé**, tout en renforçant la résilience climatique. Ainsi, il permettrait de doubler la production agricole, tripler les exportations hors pétrole, développer le secteur minier, promouvoir le tourisme et améliorer le climat des affaires, tout en poursuivant des réformes structurelles et fiscales. Le financement du plan **s'appuiera principalement sur les bailleurs internationaux (53 %), les financements mixtes (28 %) et le secteur privé (18 %)**, dans un contexte où **l'État tchadien** offre des incitations fiscales et foncières pour attirer les investisseurs étrangers. Pour mobiliser ces ressources, le gouvernement **a mis en place un comité d'organisation** destiné à réunir les partenaires techniques et financiers **autour du plan**. Cette dynamique **s'inscrirait** dans un contexte de regain de confiance des investisseurs, le Tchad ayant enregistré une hausse record de 66 % des investissements directs étrangers en 2024, atteignant 1 Md USD et devenant la deuxième destination de la CEMAC.

Sao Tomé-et-Principe

Reprise modeste de la croissance soulignée dans le nouveau rapport pays de la BAfD

La Banque africaine de développement (BAfD) a rendu public son [Rapport Pays 2025](#) pour São Tomé-et-Principe. Le rapport souligne une reprise modeste de la croissance du PIB réel estimée à 0,9 % en 2024 contre 0,4 % en 2023, soutenue par la flambée des prix du cacao, la reprise du tourisme et la modération des prix du pétrole. **L'inflation, bien qu'encore élevée, a reculé à 14,5 % en 2024, contre 21,3 % l'année précédente**, et devrait poursuivre sa baisse en 2025 et 2026. Par ailleurs, le déficit du compte courant **s'est réduit, passant de 12,2 % du PIB en 2023 à 7,8 % en 2024**, grâce à la vigueur des exportations de cacao, dont la valeur des

exportations a bondi de 80,5 %. Cependant, le rapport met en lumière les difficultés persistantes du pays à mobiliser des ressources budgétaires suffisantes. Le ratio impôts/PIB est resté faible et instable, avec une moyenne de seulement 11,5 % entre 2018 et 2022 — bien en **dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui s'élève à 15,6 %**. Selon le rapport, cette situation s'explique par une assiette fiscale limitée, un faible niveau de conformité et une administration fiscale peu efficiente.

La BAfD réaffirme son soutien avec un don de 7,5 M USD

La visite, début juin, de Samson Oybode Oyetunde, directeur exécutif de la BAfD, marque une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération entre Sao-Tomé-Et-Principe et **l'institution financière africaine**. Le responsable a notamment annoncé un soutien de 7,5 M USD pour répondre aux défis économiques et climatiques auxquels le pays est confronté.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Michel DROBNIAK (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : Mohamed AYIAGNIGNI - Corentin BATTUT (SER Yaoundé) ; Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) ; Pascal FORNAGE – Fanny SCHAEFFER - Matthieu POMMIER (SE Libreville) ; Naïma TAHRAN (AFD-N'Djamena)

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)